

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les lourdes conséquences de la crise du coronavirus sur les entreprises belges induisent un report massif des investissements

(ERMG, avril 2020)

Bruxelles, avril 2020 – La crise du coronavirus conduit de nombreuses entreprises belges à reconsidérer leurs investissements et, pour une large majorité d’entre elles, à les reporter à une date ultérieure. C’est ce qui ressort de la nouvelle vague de l’enquête hebdomadaire réalisée dans le cadre de l’ERMG. Les entreprises interrogées indiquent que la baisse du chiffre d’affaires ainsi que les problèmes de solvabilité et de liquidité se maintiennent à peu près au même niveau depuis quelques semaines. À propos de la perception du risque de faillite, la disparité sectorielle se renforce, certaines branches (comme le secteur des arts, spectacles et services récréatifs) évoquant notamment des risques plus élevés que lors de semaines précédentes.

Pour la troisième semaine consécutive, une enquête a été réalisée par plusieurs fédérations d’entreprises et d’indépendants (BECI, SNI, UNIZO, UWE et VOKA). Cette initiative est coordonnée par la BNB et par la FEB. L’objectif consiste à évaluer l’incidence de la crise du coronavirus sur l’activité économique en Belgique et sur la santé financière des entreprises belges de semaine en semaine. Au total, 5 005 entreprises et indépendants ont répondu à l’enquête de cette semaine¹.

Tableau 1 : Impact de la crise du coronavirus sur le chiffre d’affaires de l’entreprise¹
(pourcentages, moyenne pondérée sur la base du chiffre d’affaires et agrégée par secteur)

	27 mars – 2 avril	3 avril – 9 avril	10 avril – 16 avril
Région flamande	-34	-38	-35
Région de Bruxelles-Capitale	-30	-32	-28
Région wallonne	-34	-38	-36
Belgique	-33	-37	-34

Sources : BECI, Boerenbond, FEB, SNI, UNIZO, UWE, VOKA, BNB.

¹ La couverture des différentes branches d’activité au sein de l’échantillon varie d’une région à l’autre. Dans ce calcul, nous formulons l’hypothèse selon laquelle l’impact de la crise par branche d’activité ne diffère pas selon la région. Il convient également de noter que les chiffres peuvent toujours quelque peu s’écarter de ceux de la publication précédente en raison de données reçues a posteriori et de l’affinement continu de l’analyse des données.

¹ La participation à l’enquête de certaines fédérations dont les membres opèrent au sein d’un secteur d’activité spécifique peut induire une erreur d’échantillonnage. Ainsi, les entreprises d’une branche d’activité pourraient être fortement représentées dans notre échantillon alors qu’elles le sont plus faiblement dans l’ensemble de l’économie. Une stratification de l’échantillon par branche d’activité est dès lors réalisée en fonction du poids dans la valeur ajoutée en Belgique.

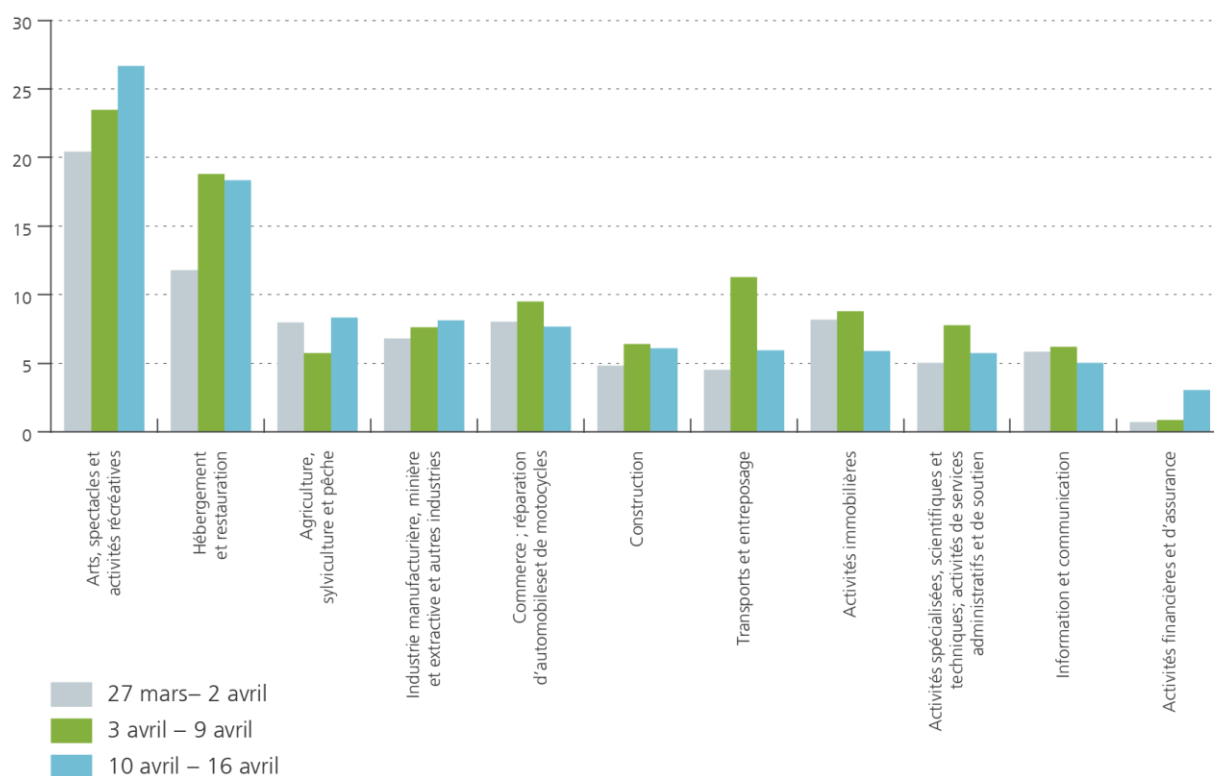
Les disparités restent faibles entre les régions, mais elles se renforcent au niveau sectoriel

La baisse du chiffre d'affaires rapportée par les entreprises sondées reste conséquente et est en ligne avec la moyenne observée au cours des trois semaines précédentes. En tenant compte du chiffre d'affaires des entreprises et du poids des branches d'activité dans l'économie belge, la perception de la baisse du chiffre d'affaires est en moyenne de 34 %. L'incidence estimée est une fois encore comparable d'une région à l'autre, même si elle est légèrement plus faible dans la région de Bruxelles-Capitale en raison de la part plus importante représentée par le secteur financier et de l'assurance, relativement épargné, dans la valeur ajoutée de l'économie bruxelloise.

La proportion d'entreprises interrogées faisant face à des problèmes de liquidité est demeurée dans un ordre de grandeur similaire à celui de la semaine passée, retombant de 46 à 41 %, soit un chiffre qui reste élevé dans l'absolu. Dans l'enquête menée cette semaine, 9 % des entreprises sondées déclarent ne pas pouvoir maintenir leur position de liquidité durant les quatre semaines à venir et cette proportion passe à 38 % si on considère un horizon de trois mois.

La proportion des entreprises interrogées indiquant un risque de faillite élevé (en d'autres termes une faillite considérée comme « probable » ou « très probable ») est aussi restée à peu près constante, revenant de 8 à 7 %. Toutefois, les réponses varient sensiblement d'une branche d'activité à l'autre. Alors que la perception du risque de faillite est relativement faible dans la plupart des branches d'activité, les entreprises des secteurs de l'horeca et des arts, spectacles et activités récréatives² indiquent en moyenne un risque de faillite qui reste sensiblement plus élevé.

Graphique 1 : Proportion d'entreprises interrogées considérant le risque de faillite comme « probable » ou « très probable » par secteur d'activité (en pourcentage)



Sources : BECI, FEB, SNI, UNIZO, UWE, VOKA, BNB.

² Notez que l'enquête est réalisée par l'intermédiaire de fédérations d'employeurs et de travailleurs indépendants, ce qui signifie que les activités des services publics tels que les musées et les centres culturels ne sont pas incluses. Leurs activités sont vraisemblablement susceptibles d'être affectées dans une mesure plus ou moins équivalente.

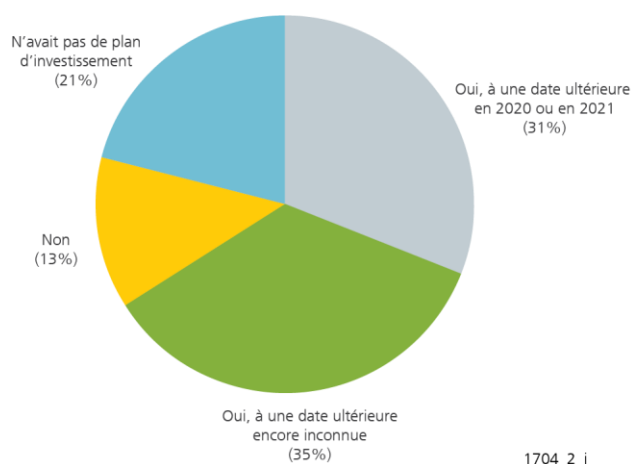
D'une manière générale, la perception de l'impact négatif est plus marquée pour les entreprises de petite taille, que ce soit en considérant les problèmes de liquidité, le risque de faillite, la baisse du chiffre d'affaires ou encore le degré d'inquiétude. À titre d'illustration, dans notre échantillon, 10 % des entreprises sondées occupant moins de dix employés considèrent qu'une faillite est probable ou très probable, contre moins de 1 % pour les entreprises de plus de 250 employés. Ce constat est naturellement indissociable des branches d'activité dans lesquelles ces entreprises opèrent principalement.

Plus d'une entreprise interrogée sur deux a désormais recours au chômage temporaire et la proportion a augmenté de 5 points de pourcentage environ en comparaison à la semaine précédente. L'horeca est le secteur le plus concerné par le chômage temporaire puisque trois entreprises interrogées sur quatre y ont actuellement recours. Par ailleurs, la proportion d'entreprises sondées actives dans l'industrie (hors construction) ayant recours au système de chômage temporaire a aussi sensiblement augmenté au cours des quatre dernières semaines, passant progressivement de 59 % lors de la première vague de cette enquête (27 mars au 3 avril) à 65 % sur la semaine écoulée.

Les investissements sont en vaste majorité reportés à une date ultérieure

Le niveau d'inquiétude des entreprises interrogées ne faiblit pas en comparaison de l'enquête précédente et sur une échelle allant de 1 (peu inquiet) à 10 (très inquiet), les entreprises interrogées estiment leur niveau d'inquiétude à 7,2 contre 7,1 la semaine dernière et 7,0 il y a deux semaines. L'incertitude latente a probablement eu comme conséquence de pousser les entreprises à retarder certains plans d'investissement. En particulier, un tiers des entreprises interrogées ont reporté à une date ultérieure en 2020 ou 2021 des investissements initialement prévus et un tiers des entreprises interrogées les ont reportés à une date postérieure encore inconnue. Dans notre échantillon, seule une entreprise interrogée sur huit a maintenu ses plans d'investissement.

Graphique 2 : Proportion d'entreprises interrogées quant au report des plans d'investissement initialement prévus
(en pourcentage)



Sources : BECI, FEB, SNI, UNIZO, UWE, VOKA, BNB.